

2018

RAPPORT ANNUEL
SYNTHÈSE



Sigeif

SERVICE PUBLIC
DU GAZ, DE L'ÉLECTRICITÉ
ET DES ÉNERGIES LOCALES
EN ÎLE-DE-FRANCE



AU COEUR DES MUTATIONS ÉNERGÉTIQUES EN ÎLE-DE-FRANCE

Le Sigeif assure une mission de service public pour l'organisation et le contrôle de l'acheminement de l'énergie en Île-de-France. Il fédère 185 collectivités adhérant à la compétence gaz (5,6 millions d'habitants), dont 64 adhèrent à la compétence électricité.

Le Syndicat exerce le contrôle technique et financier des gestionnaires de réseaux et veille à la bonne

exécution des missions de service public dévolues à ses concessionnaires GRDF, Enedis et EDF Commerce. Il coordonne par ailleurs un groupement d'achat de gaz et de services d'efficacité énergétique pour le compte de 500 membres. Pionnier de la mobilité durable (GNV, électricité), il s'engage aujourd'hui dans la production de biogaz et d'électricité verte. ■

OPTIMISER LA FACTURE ÉNERGÉTIQUE DES COLLECTIVITÉS

(cf. RA pages 82-83, 102-105)



Dans un contexte de diminution des ressources, le Sigeif aide les communes à optimiser leur facture d'énergie en mettant à leur disposition des outils adaptés à la connaissance de leur patrimoine, la maîtrise de la consommation, l'efficacité énergétique et la production d'énergies renouvelables.

Élaborer des plans climat-air-énergie-territoriaux (PCAET)

La loi de Transition énergétique pour la croissance verte d'août 2015 impose à tous les EPCI à fiscalité propre de plus de 20 000 habitants de réaliser un PCAET. À ce jour, trois territoires, représentant une population de près de **300 000 habitants**, se sont engagés dans cette démarche avec le Sigeif grâce à une convention d'accompagnement spécifique.

Améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments

Le groupement de commandes coordonné par le Sigeif propose divers outils pour améliorer l'efficacité énergétique du patrimoine bâti (cible essentielle et prioritaire de l'efficacité énergétique) et s'assurer que la performance énergétique est garantie dans les projets neufs et les rénovations lourdes.

Valoriser les certificats d'économies d'énergie (CEE)

Depuis 2015, le Sigeif et le Sipperec pilotent une solution commune de valorisation de CEE. En 2018 le dispositif a permis de faire **converger l'intérêt de 187 collectivités**. Au total 1,5 M€ ont été reversés aux communes.

Aider les petites communes à maîtriser leur consommation d'énergie

Le dispositif conseil en énergie partagé a pour objectif d'aider gratuitement les petites communes (moins de 10 000 habitants) à mettre en place une politique énergétique maîtrisée de leur patrimoine communal. **Quarante communes sont éligibles** à ce dispositif sur le territoire du Sigeif.

Acheter le gaz aux meilleures conditions

Fédérant 500 membres, le groupement de commandes du Sigeif représente **un volume d'achat de gaz de 3 TWh /an réparti sur 11 000 points de livraison**. Le marché en cours (période 2016/2019) confirme la performance du dispositif avec la participation d'une dizaine de fournisseurs et l'obtention de prix attractifs au regard du niveau des tarifs réglementés (qui ne sont plus proposés aux collectivités que pour les plus petits sites) avec un gain de 23 à 32 %. ■



Développement d'une ferme photovoltaïque à Marcoussis

En 2017, à l'issue d'études écologiques, techniques et de faisabilité, le Sigeif a choisi Energie Green pour mener à bien un projet de ferme photovoltaïque à Marcoussis. En 2018, les modalités de partenariat entre Engie Green et le Syndicat au sein de la société créée pour porter ce projet ont abouti. Porté par le Sigeif et Engie Green, le projet a été lauréat de l'appel d'offres lancé par la CRE.

La ferme accueillera **76 500 panneaux solaires** sur un terrain de 38,5 ha. Elle produira annuellement 27,3 GWh soit la consommation moyenne d'une ville de 10 000 habitants. L'installation sera construite d'ici le premier trimestre 2021.

Installation d'une pompe géothermique à Orsay

Après avoir examiné le potentiel géothermique du forage d'eau potable de la nappe d'Albion, à 600 m de profondeur, le Sigeif a confirmé l'intérêt pour la

commune d'utiliser ce gisement pour **alimenter en chaleur son centre nautique**. En 2018, le Syndicat a signé une convention avec la ville afin de l'accompagner dans la mise en œuvre du projet. La commune pourra récupérer les calories de ce forage à l'aide d'une pompe à chaleur géothermique et ainsi réduire ses émissions de gaz à effet de serre.

Projet de production locale de biogaz à Gennevilliers

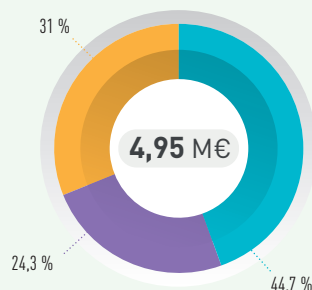
En janvier 2017, le Sigeif, le Syctom et GRDF ont signé une convention avec la ville de Paris, Gennevilliers, Haropa-Ports de Paris, la Chambre interdépartementale d'agriculture d'Île-de-France et le Groupement national de la restauration en vue de créer une unité de production de biogaz par **valorisation des déchets organiques**. Conduite en 2018, l'étude d'implantation de cette unité de production dans le port de Gennevilliers a montré sa pertinence. Elle permettra aux professionnels de respecter leurs obligations légales rendant obligatoire la collecte sélective des déchets générés par leur activité (loi Grenelle II-2010) et d'**alimenter en biométhane le réseau de distribution de gaz en Île-de-France**, augmentant ainsi la part de biogaz disponible dans les stations d'avitaillement Sigeif Mobilités.

VEILLE TECHNOLOGIQUE

Le Sigeif exerce une veille permanente dans le domaine des technologies émergentes. Des tests concrets lui permettent ainsi d'acquérir une expertise neutre et indépendante dont il fait profiter ses adhérents, à travers des retours d'expérience réguliers. ■



FINANCEMENT DES TRAVAUX D'ENFOUSSEMENT DU RÉSEAU BT (PROGRAMME PRÉVISIONNEL 2018)



● Participation du Sigeif ● Participation d'Enedis ● Participation des communes

En participant à la modernisation de l'éclairage public et en procédant à l'enfouissement des réseaux électriques, le Sigeif inscrit son action dans la sécurisation et l'amélioration durables de l'environnement dans les villes.

Enfouissement des réseaux électriques

En 2018, le Sigeif a soldé **52 opérations d'enfouissement**, les finançant à hauteur de plus de 40 % de leur montant hors taxes, déduction faite de la participation du concessionnaire. 64 autres opé-

rations ont été engagées (19,8 km de lignes déposées) pour un montant total d'investissement de 9,5 millions d'euros hors taxes.

Qualité de l'éclairage public

Le Sigeif contribue au développement d'un éclairage public innovant, économe et améliorant le cadre de vie. En 2018, le Syndicat a alloué **1,95 millions d'euros (17,78 % du montant hors taxes des travaux, soit 10,9 millions d'euros)** à **56 communes** sur les 64 adhérent à la compétence électricité. ■

185 COLLECTIVITÉS
5 571 539 HABITANTS

Un réseau de plus en plus sécurisé grâce à l'utilisation systématique du polyéthylène pour les canalisations.

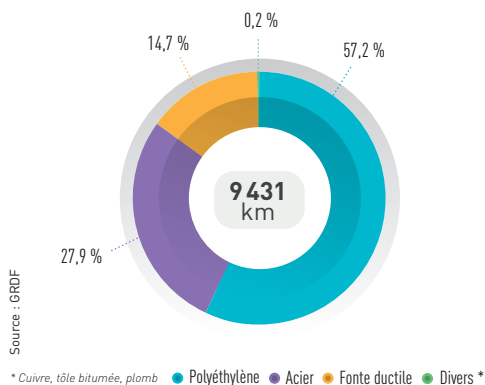
Longueur du réseau : 9 431 km (9 426 km en 2017).

Nombre de clients desservis : 1 204 907 pour 27 180,5 GWh de gaz acheminés.

Âge moyen des canalisations : 28,3 ans.

Nature des réseaux de distribution : 57,2 % en polyéthylène, soit 5 394,5 km sur un linéaire total de 9 431 km.

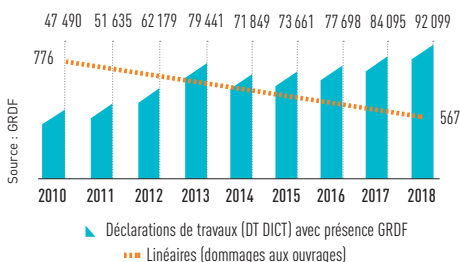
NATURE ET LONGUEUR DES RÉSEAUX DE DISTRIBUTION



Surveillance et intégration des conduites montantes

Le parc des conduites montantes sur le territoire du Sigeif s'établit à 102 067, contre 95 767 en 2017. Leur entretien est assuré par GRDF. 48,50 % d'entre elles appartiennent encore aux propriétaires des immeubles et leur entretien, assuré également par GRDF, reste à leur charge.

ÉVOLUTION DES DOMMAGES TRAVAUX DE VOIRIE ET DÉCLARATIONS DE CHANTIERS



Nombre de clients coupés à la suite d'un incident : 44 638 (38 151 en 2017).

Valeur brute des ouvrages : 1 699,7 M€.

Valeur nette réévaluée des ouvrages : 1 095,3 M€.

Investissements :

- Adaptation et sécurisation des ouvrages : 33,1 M€ (33,6 M€ en 2017).

- Développement du réseau : 10,8 M€ (10,7 M€ en 2017).

64 COLLECTIVITÉS
1 445 788 HABITANTS

Progression régulière du réseau BT en souterrain.

Longueur du réseau :

- 3 729 km en HTA (3 714 km en 2017).

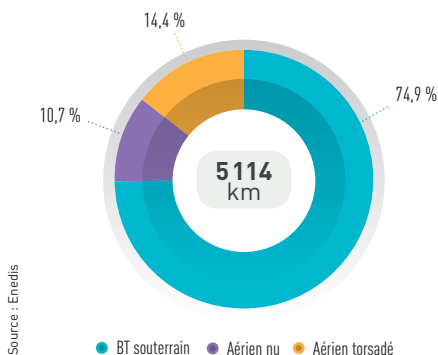
- 5 114 km en BT (5 103 km en 2017).

Nombre de clients desservis : 691 661 pour 6 554,3 GWh d'électricité acheminés.

Âge moyen des canalisations : 36,1 ans.

Part du réseau souterrain BT : 74,9%.

NATURE ET LONGUEUR DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE BT



Critère B : 46 min (40,7 min en 2017).

Valeur brute des ouvrages : 897,1 M€ (869 M€ en 2017).

Valeur nette des ouvrages : 466,8 M€ (450 M€ en 2017).

Investissements :

- Développement du réseau : 17,6 M€ (16,6 M€ en 2017).

- Renforcement et qualité de l'environnement du réseau : 24,2 M€ (19,1 M€ en 2017).

Plus de la moitié des usagers de la concession du Sigeif sont désormais équipés du compteur Linky (soit 370 000 contre 170 000 un an auparavant).

RENOUVELLEMENT DES COLONNES MONTANTES

Depuis la promulgation de la loi Élan en novembre 2018, l'entretien et la rénovation des colonnes montantes électriques sont à la charge d'Enedis. *Plus d'infos sur www.sigeif.fr, rubrique « L'intégration des colonnes montantes d'électricité ».*

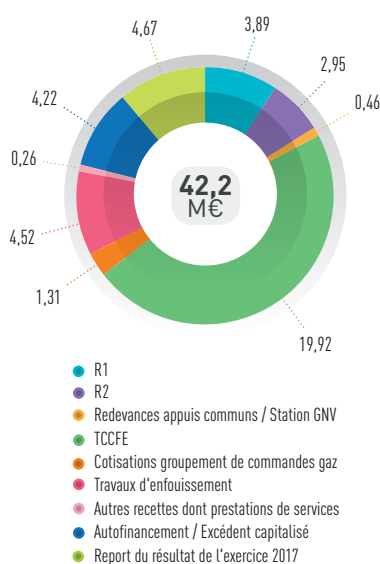
L'organisation et les moyens du Sigeif sont adaptés à ses missions de garant de la continuité et de la qualité du service du gaz et de l'électricité. Ils lui permettent aussi de développer de nouveaux services : contrôle et collecte de la TCCFE, maîtrise de la demande d'énergie, groupement d'achats, mobilités propres, production d'énergies renouvelables...

Recettes

Le Sigeif est un EPCI sans fiscalité propre. La majeure partie de ses ressources provient des redevances versées par ses concessionnaires Enedis et GRDF dans le cadre des conventions de concession signées le 21 novembre 1994.

Le Sigeif perçoit deux types de redevances : la redevance de fonctionnement (R1), qui permet au Syndicat d'exercer le contrôle des missions de service public confiées aux concessionnaires et la redevance d'investissement (R2), qui résulte des travaux réalisés par les collectivités ou le Sigeif sur les ouvrages d'éclairage public ou les réseaux de distribution d'électricité.

RECETTES CONSOLIDÉES



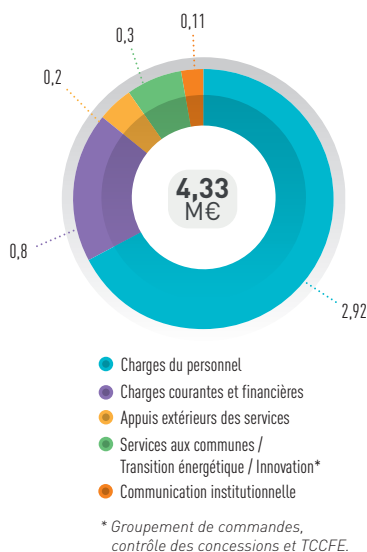
À ces redevances s'ajoutent divers produits, tels que les cotisations des membres du groupement de commandes d'achat et d'efficacité énergétique, la TCCFE (dont la quasi-totalité est reversée aux communes), le remboursement des frais de maîtrise d'ouvrage, les participations des collectivités et du concessionnaire aux travaux d'enfouissement, des produits exceptionnels et prestations de services, etc.

En 2018, toutes sections confondues, le montant des recettes s'élève à 42,2 millions d'euros.

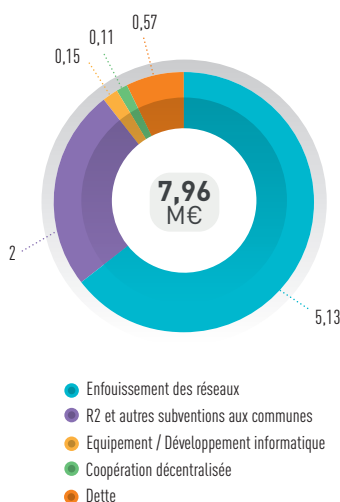
Dépenses

En 2018, les dépenses réelles de fonctionnement et d'investissement se sont élevées respectivement à 24 millions d'euros (dont 19,7 millions issus du produit de la TCCFE reversés aux communes) et 7,96 millions d'euros.

DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT (HORS TCCFE)



DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT



Au 31 décembre 2018, l'exercice fait apparaître un résultat net de 2,21 M€. ■



MOBILITÉ GAZ

Lancement de la construction de quatre nouvelles stations GNV/bio-GNV



Cofinancé par le mécanisme pour l'interconnexion en Europe de l'Union européenne

Le gaz naturel véhicule (GNV) s'impose aujourd'hui comme étant la seule alternative crédible au diesel notamment pour les flottes de poids lourds et d'utilitaires pour lesquels il n'y a pas encore de solution électrique satisfaisante. En France, le développement de ce carburant se heurte à un manque de stations-service et à une offre limitée de véhicules. Afin de créer une dynamique vertueuse en Île-de-France, le Sigeif s'est emparé de cette question dès 2014. Ce travail a abouti à l'ouverture d'une première station à Bonneuil-sur-Marne puis à la création de Sigeif Mobilités, une Sem dont l'ambition est de créer un réseau d'une **dizaine de stations-service publiques GNV/bio-GNV d'ici 2022**.

Deux ans après l'ouverture de Bonneuil-sur-Marne **quatre nouvelles stations** sont déjà en développement. Aujourd'hui, Sigeif Mobilités a étendu son activité à la mobilité multi-énergies.

Signe encourageant : en 2018 la Commission européenne a attribué une **subvention de 5,7 millions d'euros** pour soutenir un ambitieux projet porté par Sigeif Mobilités, le groupe Fraikin et TAB Rail Road. ■

MOBILITÉ ÉLECTRIQUE

Création d'un service pour l'implantation de bornes de recharge

Rendue urgente par la fin d'Autolib', la réponse au besoin de développement de la mobilité électrique demeure complexe. Cependant il est clair, aujourd'hui, qu'en zone urbaine la recharge électrique doit privilégier la rotation des véhicules (recharge normale/ 22 kVA, voire rapide/50 kVA), la recharge lente (3 à 6 kVA), qui reste la plus vertueuse, devant s'effectuer au bureau ou au domicile.

Fort de son expérience dans la maîtrise d'ouvrage de travaux sur les réseaux électriques, de son expertise sur la mobilité propre, le Sigeif entend développer, en lien avec les collectivités concernées, un maillage cohérent de bornes de recharge. Compétent pour l'installation, l'entretien et l'exploitation d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE), il propose un service clé en main.

Au-delà de cet accompagnement technique, le Sigeif apporte une aide financière sur la partie investissement, venant s'ajouter aux aides éventuelles d'autres partenaires que le Syndicat se charge de solliciter. Sur l'exploitation, l'entretien et la supervision, et cela sans restriction de territoire ; le Sigeif s'engage à prendre en charge l'intégralité des charges financières. ■

CHIFFRES CLÉS



185

communes
adhérentes
pour le gaz
dont

64 pour
l'électricité



5,6^M

d'habitants



9431^{KM}

de réseau gaz

8843^{KM}

de réseau
électrique



1^{ER}

acheteur public
de gaz
en Île-de-France

150^{M€}

d'achat de gaz par an pour
un volume de



3^{TWH}



19,8^{KM}

de lignes
multi-réseaux
enfouies en 2018
pour

9,5^{M€ HT}

d'investissement



SERVICE PUBLIC
DU GAZ, DE L'ÉLECTRICITÉ
ET DES ÉNERGIES LOCALES
EN ÎLE-DE-FRANCE

64 bis, rue de Monceau
75008 Paris
Téléphone + (0)1 44 13 92 44

www.sigeif.fr